

Metz, le 16 mars 2020

COVID-19 Mise en place d'une cellule d'information du public en Moselle

Dans le cadre de la gestion de l'épidémie de Coronavirus COVID-19 et à la suite des mesures décidées par le Gouvernement, la Préfecture de la Moselle vous informe de l'activation du centre opérationnel départemental (COD) à compter du lundi 16 mars à 07h00.

Afin de répondre à vos interrogations sur les mesures mises en place par le Gouvernement (gardes d'enfants, questions économiques,...) une cellule d'information du public (CIP) sera également activée à compter du lundi 16 mars à 07h00

Cette cellule d'information du public est joignable au numéro vert suivant :


0 800 730 760

Il sera également possible de poser vos questions directement à l'adresse dédiée suivante :

pref-covid19@moselle.gouv.fr

Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations.

**AFFICHÉ LE
17 MARS 2020**


Le Maire
Philippe GREINER
